

Préparation à l'HABILITATION ELECTRIQUE

HABILIT

Modalités d'inscriptions et délais d'accès à la formation :

Présentiel - Synchrone

Inscriptions en ligne, par mail à contact@prevh-group.fr ou par téléphone 04.77.52.75.83
jusqu'à la veille de la formation sous réserve de places disponibles.

Objectifs

Savoir prévenir le risque électrique dans son activité professionnelle sur ou dans l'environnement d'ouvrages électriques, en basse et/ou haute tension, conformément à la norme NF C 18-510/A2.

Public Visé

Personnels d'exploitation et d'entretien électriciens ou non électriciens appelés à faire des manœuvres d'ordre électrique ou non électrique (réarmement de disjoncteurs) : opérateurs de chaîne de production, veilleurs de nuit, chefs cuisinier...

Pré Requis

Uniquement pour les habilitations électriciens : Compétences en électricité dans le domaine des tensions considérés sur les ouvrages ou installations électriques

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Connaitre la réglementation
- Savoir les notions fondamentales en électricité,
- Savoir identifier les risques électriques
- Savoir prévenir le risque lors d'opérations d'ordre électrique et non électrique en voisinage renforcé, en basse et ou haute tension

Parcours pédagogique

Théorie

Connaissances générales

- Réglementation
- Les partenaires de la prévention
- Les 9 principes de prévention
- Notions élémentaires en électricité
- La protection des personnes et des biens
- Les indices, les distances et les zones de voisinage
- Le risque électrique
- Les EPI
- La conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie
- La consignation

Pratique

- Les matériels électriques BT
- Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification),
- La consignation pour travaux et pour son propre compte
- La rédaction des obligations administratives d'activité
- Etablir l'attestation de consignation

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique sur support numérique.

Démonstration avec :

- Outils pédagogiques
- EPI
- Disjoncteurs et portes fusibles
- Interrupteurs différentiels
- Appareils de mesure

Atelier pratique dans notre salle pédagogique ou avec outils.

- Les exercices sont orientés sur :
- La mise hors service d'un équipement,
- Le protocole de consignation selon NF C 18-510 La rédaction des documents de consignation
- Le compte rendu d'activité.

Recommandation de recyclage tous les 3 ans

Méthodes et modalités d'évaluation

Suivi et sanction de la formation :

- Feuille de présence,
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat en cas de réussite aux évaluations
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests (Examens théoriques et pratiques)
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

Modalités d'accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation d'handicap, nous informer en amont pour adaptation si besoin.

Durée

21.00 Heures **3** Jours De 1 à 10 Personnes

Durée de mise en pratique : 2.00 Heures

Effectif



Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP

Mail : qualite@prevh-group.fr